Ville du Haillan

CANDIDATURE À LA LABELLISATION CITTASLOW

Le Haillan

www.ville-lehaillan.fr

137 AVENUE PASTEUR 33185 LE HAILLAN | 05 57 93 11 11 | CONTACT@VILLE-LEHAILAN.FR

Chers membres du jury Cittaslow,

C'est avec enthousiasme qu'en tant que maire du Haillan, je suis mandatée par les élus, les agents et les habitants de notre ville pour vous soumettre notre candidature à la labellisation Cittaslow.

Cette candidature peut sembler atypique : avec plus de 11 000 habitants, membre d'une agglomération de plus de 800 000, Le Haillan est plutôt dans la moyenne supérieure des villages et villes déjà labellisés, en termes de population.

Pour autant, nous avons toujours cultivé notre particularisme et un esprit village, dans un monde qui tend vers l'uniformisation et l'anonymat. Lutter pour ne pas être une banlieue moche et sans âme, construire notre destin commun avec les habitants toutes générations confondues, accueillir tous les nouveaux arrivants y compris les migrants avec bienveillance, privilégier l'agriculture locale et le respect de la nature, laisser moins de place à la voiture et davantage aux déplacements doux, lutter pour la visibilité des femmes dans l'espace public, promouvoir l'éducation et la culture au profit de chacun… voilà quelques-uns des moteurs qui nous animent au quotidien.

Notre engagement dans la démarche Cittaslow a été un catalyseur formidable pour les élus et les agents. Ils ont travaillé ensemble à ce projet, dressant un état des lieux de nos forces et de nos faiblesses, avec volonté et ténacité. Ce projet nous a collectivement fait prendre conscience du chemin qu'il nous reste à parcourir, car devenir une ville Cittaslow n'est pas une fin en soi mais bien un engagement à progresser tous les jours.

La labellisation serait pour nous la récompense de ce travail de longue haleine mené depuis des années. Ce cap clair et fédérateur nous permettrait de passer à un stade supérieur : le travail collectif avec les habitants, en les rendant acteurs, pour continuer à insuffler partout l'esprit des « Villes où il fait bon vivre ».

Soyez assurés que nous mettrons toute notre énergie pour porter les valeurs de Cittaslow !

Andrea KISS
Maire du Haillan

Introduction 5

I/ Une ville engagée dans un aménagement mesuré et durable de son territoire 6

- La nature en ville au cœur de la Métropole bordelaise 6
- Un urbanisme modéré et maîtrisé : l'exemple de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Cœur de Ville 10

II/ Une ville engagée dans la transition écologique et énergétique 12

- Des aménagements de l'espace urbain pour apaiser les circulations 12
- Un territoire engagé en faveur de la transition écologique 14

III/ Une ville animée par un esprit de village où tout le monde se dit "bonjour" 17

- Un tissu associatif dynamique 17
- Une ambition culturelle forte 17
- Un engagement réaffirmé pour l'agriculture et l'alimentation 19
- Des équipements qui font du lien 21

IV/ Une ville tournée vers tous les âges 25

- Une ville accueillante pour les familles 25
- Une ville bienveillante envers ses aînés 26
- Une ville solidaire 27

V/ Démarche participative 28

Panorama de presse 29

Introduction

Le Haillan compte 11 201 habitants et s'étend sur 926 hectares. La ville se situe sur l'axe reliant l'agglomération bordelaise (10 km de Bordeaux centre) à la côte atlantique (50 km de Lacanau). Le Haillan appartient à Bordeaux Métropole, intercommunalité qui regroupe 28 communes de l'agglomération bordelaise qui ont uni leurs compétences pour le bien-être et le confort de 815 000 habitants.

Territoire cyclable, Le Haillan compte une vingtaine de kilomètres de pistes cyclables avec notamment au nord, la piste Bordeaux-Lacanau.

Son développement maîtrisé a permis de préserver un équilibre dans l'occupation de l'espace : un tiers d'espaces verts et de zones rurales, un tiers d'habitations et un tiers de zones d'activités. Les quartiers résidentiels côtoient des espaces verts, tandis qu'au nord, une zone de protection des Sources alimente en eau 20% des villes de la Métropole bordelaise. Les ruisseaux du Haillan et de la Morandière traversent la commune du nord au sud et constituent des coulées vertes et bleues à protéger.

L'activité maraîchère, encore présente sur la commune est soutenue par la ville (aide à l'installation de jeunes agriculteurs, création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne –AMAP- en lien avec Bordeaux Métropole et le Conseil départemental).

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme 3.1 voté en février 2017, la commune a fait inscrire 9 ha, promis initialement à être urbanisés, en zone naturelle ou agricole.

Avec les communes de Mérignac et Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan est aussi un pôle d'excellence industrielle et tertiaire, dominé par l'Aéronautique/Spatial/Défense et des filières à haute valeur ajoutée (santé, numérique…).

I/ Une ville engagée dans un aménagement mesuré et durable de son territoire

• La nature en ville au cœur de la Métropole bordelaise

✓ ***L'harmonie et la gestion écologique des espaces verts récompensées par une 3ème Fleur !***

La Ville du Haillan a fait évoluer ses pratiques de gestion afin de valoriser ses espaces verts et naturels tout en préservant l'environnement et les ressources.

En 2014, elle a adopté un **plan de gestion différenciée** afin de renouer avec une nature spontanée et développer la biodiversité dans les parcs et jardins de la commune. Sur la base du recensement des espaces verts, de leur typologie et des usages de la population, le plan de gestion différenciée vise à "entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible".

En 2016, la commune s'est convertie au « **zéro phyto** » pour l'entretien des trottoirs et a expérimenté d'autres alternatives (enherbement des accotements en calcaire, semis de graines en pied de murs, végétalisation des trottoirs, etc.). L'**abandon des produits phytosanitaires sur l'espace public** est une réponse forte aux enjeux de santé-environnement ; favorable à la biodiversité, il préserve également la santé des habitants et des agents. Les **techniques alternatives** sont multiples : paillage (issu de la valorisation des déchets verts), apport d'amendements naturels, approvisionnement en essences locales peu invasives et rustiques, lutte biologique intégrée... Favorables à la biodiversité ainsi qu'à la préservation du sol, elles ont permis de réaliser de fortes économies d'eau : 3 000m^3 entre 2020 et 2019.

Pour aller plus loin, la Ville du Haillan met en place une gestion durable de son cimetière : mise en place du tri des déchets verts (valorisés localement) et des déchets plastiques, lutte contre la prolifération d'espèces invasives et notamment des moustiques tigres, entretien en zéro phyto en avance sur la règlementation, végétalisation des allées (enherbement), choix de végétaux labellisés Végétal Local, semis de fleurs mellifères choisis en concertation avec un apiculteur installé non loin du cimetière. Des aménagements de passages et d'abris à destination de la petite faune et des oiseaux (hérissons, mésanges, chauve-souris etc.) seront réalisés au cours d'un Chantier jeunes durant l'été 2022. Ainsi, **le cimetière de la ville du Haillan, composante à part entière de la trame verte de la ville, a été labellisé Refuge LPO** en 2021 pour une durée de 5 ans.

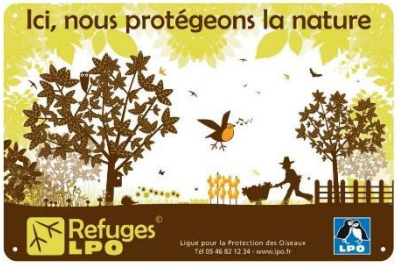

L'ensemble de ces pratiques a convaincu le jury du **Label des Villes et Villages Fleuris d'attribuer une 3ème fleur** à la Ville du Haillan, lors de son passage en 2021.

✓ ***A l'ombre des arbres***

La Ville du Haillan s'inscrit pleinement dans le **projet Métropolitain "Un million d'arbres".** Cette opération de plantation de grande envergure a pour objectif de répondre aux défis climatiques et environnementaux. **En 2021, 214 arbres ont été plantés sur les espaces publics** du Haillan, dont une vingtaine d'arbres fruitiers. Pour affirmer cette ambition, le Conseil Municipal a adopté en 2020 le principe de la plantation de 7 arbres pour remplacer chaque arbre coupé.

En décembre 2021, la Ville a accueilli une expérimentation sur son territoire : la plantation d'une **micro-forêt urbaine** de type Miyawaki qui vise à recréer la richesse d'un milieu forestier naturel en quelques années. 1 200 jeunes plants d'essences locales, adaptées au climat et au sol du territoire ont ainsi été plantés sur une parcelle de 500m^2 en bordure de la zone économique, créant un **îlot de fraîcheur et un lieu propice à la biodiversité.**

✓ ***La préservation de la biodiversité au cœur du Parc des Jalles***

Le jeune Parc des Jalles, accueillant sur près de 6 000 hectares et 9 communes les amoureux de nature, du patrimoine, du sport ou du bien-manger, englobe les espaces naturels particulièrement riches du nord de la Ville, tels que le Bois du Déhès, la Jalle de Blanquefort et le Ruisseau du Berlincan.

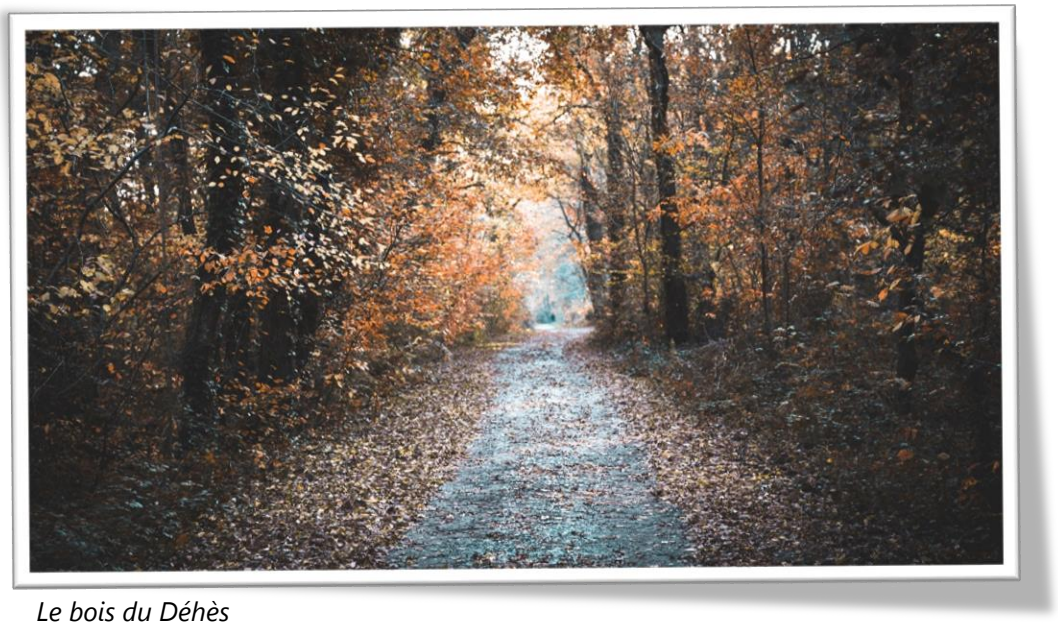

Le bois du Déhès

Véritable écrin de nature au cœur de la Métropole bordelaise, riche d'une rare biodiversité et d'une grande variété de paysages, le Parc des Jalles est aussi un espace vivant par son agriculture, sa sylviculture et la richesse de son offre de loisirs. Mais c'est surtout et avant tout, une histoire d'eau...

Si elles ont donné son nom au Parc, c'est parce qu'elles forgent toute son identité. Les jalles, ces petits ruisseaux, nés sur le plateau landais et en partie refaçonnés par des ingénieurs hollandais au XVIème siècle, ont dessiné les paysages, favorisé une extraordinaire biodiversité et orienté l'activité locale vers le travail de la terre. Peu urbanisé du fait du risque inondation, **le Parc est le plus vaste espace naturel de la Métropole**. Il convient de le respecter et de le protéger. Pour en découvrir toute la richesse, c'est donc sans hésiter l'eau qu'il faut suivre, dans un voyage d'Ouest en Est.

Ces espaces naturels riches abritent les sources de Thil-Gamarde alimentant en eau 20% de la Métropole bordelaise. La zone de protection autour de la zone de captage, au cœur d'une zone classée au réseau européen Natura 2000 du fait de la présence d'espèces d'intérêt communautaire, comme la Cistude d'Europe (tortue d'eau), le Vison d'Europe (mammifère semi-aquatique), l'Agrion de Mercure (libellule), ainsi que d'habitats humides remarquables. Pour s'engager en faveur de leur protection, la Ville a adhéré à la ***Charte du Réseau Natura 2000*** de la Jalle de Blanquefort. A ce titre, elle respecte des pratiques de gestion des parcelles concernées qui assurent la protection des espèces sauvages et des milieux.

Au cœur de ce secteur, se niche **une des richesses patrimoniales du Haillan : le vieux Moulin du Moulinat et la Maison du Meunier**, qui font l'objet d'un ambitieux projet de rénovation écologique. Ces bâtiments seront prochainement requalifiés afin de créer un **lieu d'accueil du public dédié à l'éducation et la sensibilisation à l'environnement : l'Eco-moulin du Moulinat**. Une salle d'exposition et de conférence sera aménagée. La Maison du Meunier accueillera l'activité de l'association naturaliste Cistude Nature.

Le Moulin du Moulinat sur la Jalle

✓ ***La préservation des ressources***

La préservation de la qualité de l'air et de la qualité de l'eau sont des compétences confiées à l'échelon intercommunal à Bordeaux Métropole. La ville du Haillan en est partenaire et toujours favorable à l'expérimentation en faveur des transitions.

Deux principaux dispositifs métropolitains sont mis en œuvre au service de l'amélioration de la qualité de l'air :

- le contrat local de santé
- l'expérimentation d'une Zone à Faible Emission, qui vise à interdire la circulation des véhicules les plus polluants, notamment lors des pics de pollution.

La qualité des cours d'eau du bassin versant de la Jalle de Blanquefort est suivie par la mission de GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Bordeaux Métropole a défini trois niveaux de priorité en ce domaine :

- La prévention des inondations et la gestion des digues et systèmes d'endiguement,
- La gestion des cours d'eau majeurs,
- La valorisation des zones humides.

✓ ***Une Ville engagée pour l'éducation au Développement durable***

Depuis 2010, dans le cadre de son Agenda 21 puis de son plan d'actions de Développement durable (2020), la ville propose des animations, des rencontres, des visites de sites aux classes des écoles maternelles et élémentaires **en partenariat avec des associations d'éducation à l'environnement** haillanaises et/ou métropolitaines et avec les jardinières et jardiniers de la commune.

Distribution de sachets de graines et plantations avec les enfants

Les thématiques abordées sont variées et évoluent chaque année : connaissance du potager, éducation au goût, découverte des ressources en eau du territoire, sensibilisation à la biodiversité, chantiers de plantation d'arbres fruitiers etc. En 2021, la Ville du Haillan a souhaité consolider et valoriser l'ensemble de ces actions en les recensant dans un guide dédié à l'Education au Développement durable, à destination des équipes pédagogiques. Un budget annuel de 14 000€ y est consacré.

Une convention de partenariat avec l'association environnementaliste Cistude Nature constitue un des outils de l'action municipale en faveur de la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité. Elle donne lieu à de nombreux **ateliers à destination des enfants,** dès le plus jeune âge et à des formations dispensées aux agentes et aux agents du service Environnement par les écologues experts de la structure (gestion différenciée, comptage des papillons, etc.). Les sciences participatives sont au programme des « Sentinelles du Climat », avec une mallette pédagogique « La nature à portée de main » conçue pour les moins de trois ans, des balades gourmandes ou encore la découverte de la vannerie sauvage. Les thématiques abordées sont riches et passionnantes !

• Un urbanisme modéré et maîtrisé : l'exemple de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Cœur de Ville

Le projet de ZAC Cœur de Ville, porté par la commune et "La Fabrique" de Bordeaux Métropole, en concertation avec la population, a été conçu de manière à trouver un équilibre entre développement urbain et nature en ville. Ses grands principes sont :

- Réaliser une offre de logements diversifiée à la fois qualitative et économiquement accessible ;
- Ouvrir le site pour connecter le quartier aux équipements publics et sportifs voisins ;
- Proposer de nouveaux espaces publics à l'attention de toutes les Haillanaises et les Haillanais ;
- Participer au dynamisme des petits commerces de proximité, reliés à des espaces publics fonctionnels ;
- Offrir des solutions de mobilité alternative au « tout voiture » (transports en commun, itinéraires cyclables, marche) ;
- Valoriser les éléments patrimoniaux existants ;
- Tenir compte des enjeux environnementaux locaux, notamment par la préservation d'un boisement existant, par la valorisation du patrimoine paysager et par le renforcement des corridors écologiques.
- Appliquer le calcul du Coefficient de Biotope de Surface dans une logique de limitation de l'imperméabilisation des sols.

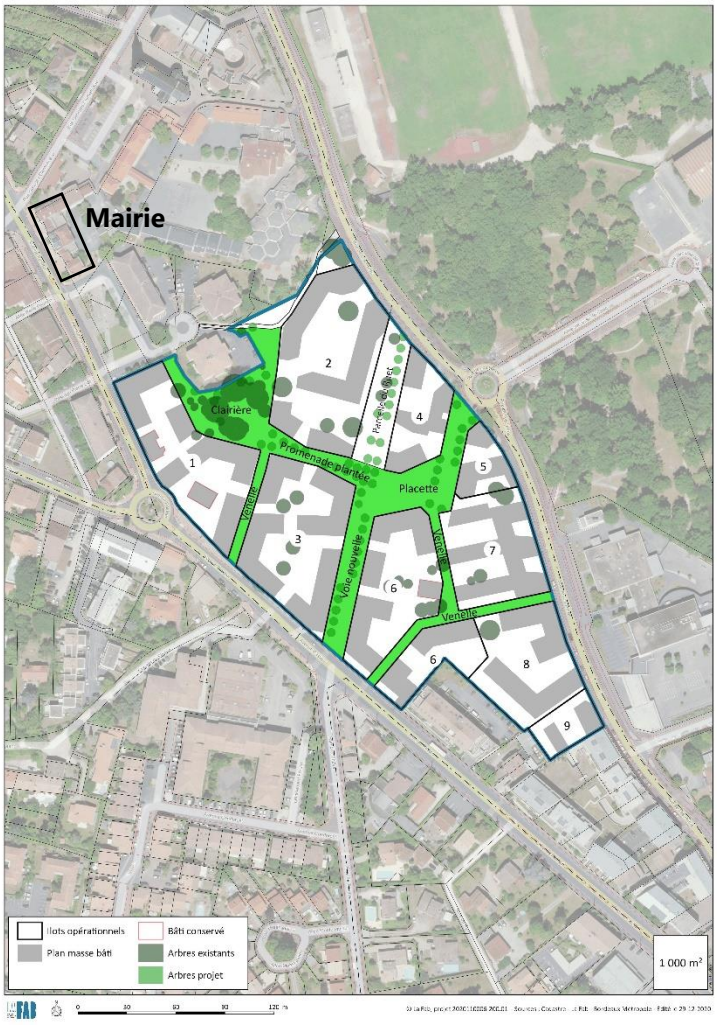

Véritable îlot de fraîcheur, **une dorsale verte traversera le Cœur de Ville**, tandis que la Clairière sera reliée à de multiples venelles laissant la part belle à une végétation très présente et faisant aussi le lien entre le parc du Ruisseau et le parc de Bel Air. En effet, l'identité du vieux Haillan se caractérise par un réseau ténu de venelles aux ambiances contrastées et partagées qui invitent aux détours et tissent des liens, d'est en ouest, entre le Bois de Bel air et le Parc du Ruisseau.

Le 1er ilot dont la livraison est prévue pour fin 2025 est **un îlot intergénérationnel à dominante seniors** et souhaite répondre aux besoins spécifiques du grand-âge et du maintien des personnes âgées à domicile.

Perspective projet : Ailleurs Studio, Sophie Delhay architecte

Enfin, la volonté de la ville de préserver les sols autant que la tradition agricole du territoire s'est traduite par la soustraction de 9 ha à urbaniser qui sont devenus **des zones classées Naturelles et Agricoles**, lors de la dernière modification du PLU.

II/ Une ville engagée dans la transition écologique et énergétique

• Des aménagements de l'espace urbain pour apaiser les circulations

La Ville du Haillan agit pour l'apaisement des circulations sur son territoire, le partage des usages et la réappropriation des espaces publics par ses habitants, notamment les enfants et les familles, à pied ou à vélo. Et cela passe par une réduction de la place accordée à la voiture !

✓ ***Le Haillan fait la part belle au vélo !***

Depuis plusieurs années, les infrastructures cyclables se sont multipliées et la Ville comptait en 2021 **31 km d'itinéraires cyclables** (pistes ou bandes cyclables, voies vertes, etc) sur 74km de linéaire de voirie. Il y a 10 ans, en 2011, elle n'en comptait que 10 km ! Le stationnement vélo a également fait l'objet d'un fort développement en 2021, en priorisant l'accès aux services publics, aux équipements sportifs et culturels ainsi qu'aux commerces de proximité.

D'une manière générale, **la mobilité douce et active est au cœur des nouveaux aménagements.** L'accès au nouveau collège (le deuxième sur la commune) a par exemple été conçu pour favoriser les mobilités alternatives à la voiture. Au nord de la commune, longeant le Bois du Déhès, la très fréquentée **piste cyclable Bordeaux – Lacanau permet aux Haillanais de prolonger leur balade jusqu'à l'Océan.** Enfin, en partenariat avec Bordeaux Métropole, sept ensembles de stations de gonflage et totems de réparation en libre-service ont été installés sur le territoire afin d'encourager la pratique du vélo.

Des discontinuités cyclables demeurent et les aménagements existants doivent parfois être améliorés afin d'être encore plus incitatifs. Dans cette optique, la Ville s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants circulant quotidiennement sur le territoire, les élues et les élus ont souhaité constituer une instance participative dédiée : le **Panel citoyen** pour l'amélioration des aménagements cyclables, créé

en avril 2021. Une quinzaine d'habitants ayant répondu à un appel à candidatures ainsi que des représentants associatifs sont invités à produire des avis sur les futurs aménagements et à émettre des propositions.

Des actions de sensibilisation et de prévention en direction des scolaires contribuent également à **l'appropriation des modes de déplacements doux** chers au Haillan : en effet, les écoliers des écoles élémentaires apprennent à bien circuler en autonomie sur la voie publique, à pied et à vélo, grâce à des formations prodiguées par les agents de la Police municipale, sous le parrainage de la Sécurité routière. Ils obtiennent ainsi leur **permis piéton** et leur **permis vélo**.

Par ailleurs, pour affirmer cette volonté de territoire apaisé, la Ville du Haillan souhaite renouveler ses espaces publics en permettant à ses habitants de les réinvestir, quel que soit leur âge. C'est cet objectif qui sera poursuivi par le **projet de l'aménagement d'une Rue aux enfants / Rue pour tous** ; fermée temporairement à la circulation motorisée, cette rue pourra être "rendue" aux familles, aux personnes âgées pour créer du lien social mais surtout, "rendue" aux enfants afin qu'ils y jouent en toute sécurité. Les associations et structures sociales de la Ville seront invitées à y proposer des animations artistiques et culturelles.

- ✓ ***Repenser les circulations à l'échelle du territoire métropolitain***

L'apaisement des circulations passent également par la réduction de la vitesse de circulation des véhicules motorisés. Depuis 2014, les "zones 30" ont été développées. Aujourd'hui, la Ville souhaite aller plus loin et **réduire la vitesse autorisée à 30 km/h sur l'ensemble de son territoire** (hors grands axes routiers en périphérie de ville). En soutenant ainsi les mobilités douces au détriment de la voiture, **la commune s'engage pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour une amélioration de la qualité de l'air, de la santé et du bien-vivre de ses habitants**. Ainsi, elle mènera dès 2022 une expérimentation forte en termes de réappropriation des espaces publics et de réduction des nuisances : un centre-ville totalement piéton.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche portée à l'échelle métropolitaine en faveur des modes actifs : **le Plan Marche et le Plan Vélo.** Ce dernier comporte notamment le projet de déploiement d'un Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service (le Réseau Express Vélo), dont les standards d'aménagement particulièrement exigeants, apporteront sécurité et confort aux cyclistes sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il maillera entre elles les zones résidentielles et zones d'activités et offrira deux itinéraires circulaires : des rocades vélos !

Cette stratégie est complétée par une nouvelle offre en matière de transport en commun avec l'aménagement d'une ligne de **Bus à Haut Niveau de Service,** en site propre et avec une fréquence élevée, qui traversera le centre-ville du Haillan et permettra aux Haillanais de rejoindre le centre-ville de Bordeaux et la Gare Saint-Jean en 40 minutes. De quoi convaincre de plus en plus d'habitants de laisser leur voiture au garage !

- ## Un territoire engagé en faveur de la transition écologique

✓ ***Réduire et mieux gérer nos déchets***

La Ville du Haillan s'affirme en tant qu'acteur de la **prévention et d'une meilleure gestion des déchets** en s'inscrivant dans les différents principes de l'économie circulaire. En déployant peu à peu des corbeilles de tri sur l'espace public (place du marché, en cœur de ville, les parcs et les abords des écoles), la ville permet le **recyclage** d'une plus grande quantité de déchets. Les cours d'école, en tant que lieu propice à l'éducation au Développement durable, sont également peu à peu équipées en corbeilles de tri. Enfin, les principales manifestations de la ville sont placées sous le signe du recyclage des déchets et des **achats** : contenants alimentaires zéro plastique fournis par la ville aux associations pour la restauration sur place et brigades de tri intergénérationnelles afin de sensibiliser et d'accompagner le public au tri des déchets. Enfin, le **réemploi**, la **réutilisation** et le recyclage sont également permis par l'installation sur l'ensemble du territoire de différentes bornes de collecte : le verre, le textile (vêtements et chaussures), les masques chirurgicaux ainsi que les livres trouveront ainsi une deuxième vie !

En partenariat avec Bordeaux Métropole, des **composteurs individuels** sont distribués gratuitement à la population afin de détourner les déchets organiques des ordures ménagères et de les valoriser en fertilisant naturel pour les jardins. En 2021, 150 composteurs supplémentaires ont été distribués. **Des associations locales dispensent des formations** sur le compostage et la Ville compte plusieurs "Maîtres composteurs". En septembre 2022, les déchets organiques issus de la restauration collective de la commune (écoles et agents de la Ville) seront également collectés en vue de leur valorisation locale sur une micro-plateforme de compostage. Un **composteur collectif** a également été installé au sein du Parc du Ruisseau, afin que les habitants ne disposant pas de jardin puissent également réduire leurs déchets tout en créant du lien avec leurs voisins.

Distribution de composteurs

- ✓ ***La transition énergétique du patrimoine municipal***

La Ville du Haillan développe une action en faveur de la performance énergétique et environnementale de son patrimoine, dont les principes fondateurs sont **sobriété/efficacité/ énergies renouvelables**. A ce titre, elle a notamment engagé 19 bâtiments municipaux, soit 23 000 m^2 de surface dans l'application du "Décret tertiaire". Les objectifs en termes de réduction de la consommation énergétique sont ambitieux : - 40% en 2030, - 50% en 2040 et – 60% en 2050.

Ils recouvrent également la définition d'un haut niveau d'exigence pour les nouvelles constructions ainsi que **l'adaptation au changement climatique des bâtiments** en prenant en compte la qualité de l'air intérieur, le confort d'été, la biodiversité.

De plus, dans un souci de réduction de ses émissions de gaz à effets de serre, la Ville, en association avec Bordeaux Métropole, porte la **création d'un réseau de chaleur urbain** qui desservira les logements du projet urbain (ZAC Cœur de ville), les serres de Bordeaux Métropole ainsi que des bâtiments municipaux. Cette chaufferie biomasse permettra de réduire l'empreinte carbone de la Ville et le recours aux énergies fossiles.

Enfin, la ville porte un projet de **centrale photovoltaïque** sur l'un de ses bâtiments municipaux et étudie la faisabilité d'un montage sous forme de coopérative citoyenne.

- ✓ ***L'accompagnement des particuliers à la Rénovation énergétique***

Tous les mois, la Ville propose également une permanence de l'Espace Info Energie animé par le CREAQ, une association partenaire, dans le cadre du **Service d'Aide à la Rénovation Energétique**. A destination des particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique, ces permanences ont vocation à les accompagner dans leur démarche.

- ✓ ***Une commune qui lutte contre la pollution lumineuse***

La commune pratique l'**extinction nocturne de l'éclairage public** sur toute la commune entre 1h15 et 5h (heures où ne circulent plus de transports en commun sur la commune) depuis le 12 septembre 2017. La Ville a décidé de réinvestir les économies réalisées (environ 30 000€/an) dans des éclairages LEDs, engageant ainsi un cycle vertueux. De plus, la couleur des nouvelles sources d'éclairage installées **préserve davantage l'environnement et la biodiversité**, mais également la qualité du sommeil des Haillanaises et des Haillanais.

Par ailleurs, la limitation de la pollution visuelle passe également par l'incitation des entreprises à diminuer leur surface d'enseignes et les dispositifs publicitaires. Ainsi, on note une **réduction de plus de 50% du nombre de panneaux publicitaires** : 37 panneaux en 2018 contre 16 en 2020.

✓ ***<u>Un plan de mobilité des agents pour une collectivité "à faibles émissions"</u>***

En 2021, la municipalité du Haillan a souhaité **réduire l'impact énergétique des déplacements de ses agents**. Elle a adopté un plan d'action concernant les déplacements domicile – travail des agents mais également leurs déplacements professionnels, comportant notamment les mesures suivantes :

- Réduction du nombre de véhicules motorisés de la flotte de véhicules
- Constitution d'une flotte municipale de vélos et de vélos électriques
- Acquisition de véhicules à très faibles émissions en remplacement de véhicules thermiques vieillissants
- Aménagements de nouveaux locaux vélos
- Dotation des agents en équipements cyclistes (casques, chasubles, sacoches, etc.)
- Organisation d'ateliers de "Remise en selle" et de "vélo-école" **en partenariat avec la Maison du Vélo** Mérignac- Le Haillan
- Déploiement du **télétravai**l (en dehors du contexte de pandémie)
- Mise en place du Forfait Mobilité durable (déplacements domicile – travail à vélo ou en covoiturage)
- Etc.

Ces actions permettent également de répondre à des enjeux de meilleure **conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle** des agents municipaux.

Achat d'un triporteur pour les petits déplacements des agents municipaux

III/ Une ville animée par un esprit de village où tout le monde se dit “bonjour”

• Un tissu associatif dynamique

Avec plus de 7**0 activités associatives qui représentent quelques 2500 adhérents et licenciés**, la ville du Haillan entretient un tissu associatif dynamique et attractif qui couvre à la fois les domaines sportifs, culturels et artistiques. Ce dynamisme associatif est un des éléments clés du bien-vivre ensemble dans notre ville.

La Ville s’est dotée d’une **Charte de la Vie associative** et d’un règlement d’attribution, renforcés par la signature d’une convention d’objectifs triennale avec les associations bénéficiant d’une subvention de la collectivité supérieure à 3 000 euros. Ces conventions permettent de fixer précisément les objectifs du partenariat (objet et engagements de l’association et engagements de la Ville), les moyens financiers, les moyens matériels et immobiliers et les conditions générales. Elles sont complétées par une rencontre annuelle avec chacune pour effectuer le bilan et l’évaluation des actions menées et du partenariat.

Cette bonne animation de la vie associative permet l’existence sur le territoire de plusieurs événements emblématiques du Haillan, en étroite collaboration avec les associations et plébiscités par les habitants.

Chaque année, la rentrée de septembre est marquée par deux temps forts : **une journée d’accueil** lors de laquelle les nouveaux habitants viennent rencontrer les élus, visiter la ville en bus (visite commentée par la Maire), puis se renseigner sur l’offre associative au **Forum des associations**.

Le week-end suivant, c’est LA fête de la ville, “**Le Haillan est dans la place**”, un rendez-vous festif, chaleureux et gratuit **pour toute la famille** ; en soirée et en plein air dans le cadre verdoyant du Bois de Bel Air. Les habitantes et les habitants sont invités à se vêtir aux couleurs de la ville (bleu et blanc) pour profiter de nombreuses animations (théâtre de rue, concerts, danse...) avec un espace restauration et buvette tenu par les associations.

• Une ambition culturelle forte

La ville du Haillan porte **une politique culturelle forte**, affirmée dans le programme municipal par la volonté de proposer une programmation culturelle variée et de qualité, autour de la notion de parcours culturel de l’enfance à l’âge adulte.

Inauguré en novembre 2000, **L’Entrepôt** est une salle de spectacle de 462 places. Situé au cœur de la ville, sa vocation est clairement définie : accueillir, au-delà des habitants de la commune, tous les publics séduits par ses spectacles, inventer et proposer un projet culturel vivant et ouvert à tous. Depuis plus de 20 ans, la salle a acquis une reconnaissance métropolitaine et ses divers festivals, uniques en leur genre, en font un lieu-clé de la commune.

Entre pièces de théâtres, danse, cinés débat et concerts, la programmation fait également la part belle à des temps forts annuels :

- *Ratatam*, festival jeunesse en février avec l'accueil d'un auteur ou dessinateur jeunesse pour parrainer l'événement, qui intervient dans les classes auprès des enfants ; un concours de dessin, un concours de grimaces, et une programmation cinéma adaptée aux plus jeunes à prix réduit le temps du festival.
- *Animasia,* au printemps, est un temps fort qui invite au voyage au cœur de l'Asie le temps d'une journée dédiée à l'univers du manga et de la culture asiatique depuis 2013 avec près de **10 000 visiteurs à chaque édition,** largement subventionnée par la ville qui assure ainsi la gratuité et l'accessibilité de l'événement.
- *Les Cogitations,* festival des arts moqueurs autour de la satire, l'humour et les dessins de presse
- *Le Haillan Chanté,* festival chanson à taille humaine entre découvertes et artistes confirmés.

Scène musicale devant L'Entrepôt

La période du confinement a contraint les équipes de l'Entrepôt à s'adapter et c'est ainsi que sont nées en juin/juillet 2021 "**Les Bamboches**", série de concerts en plein air deux à trois fois par semaine, qui ont rencontré un large succès auprès des Haillanaises et des Haillanais. La salle a également accueilli pendant ses longues semaines de fermeture contrainte, des **résidences d'artistes** qui ont pu bénéficier de l'équipement pour répéter malgré les contraintes sanitaires.

L'accent est également mis sur le développement de la **médiation culturelle** et le recrutement d'un poste supplémentaire de médiateur qui intervient auprès des enfants dans les écoles mais également de tous les publics par l'intermédiaire de la salle de spectacle et la bibliothèque.

On retrouve ce même engouement à partager la culture au sein de la **bibliothèque** et de la **ludothèque** qui proposent elles-aussi des temps forts réguliers à destination de tous les publics, les deux lieux étant **accessibles gratuitement aux Haillanaises et Haillanais**.

• Un engagement réaffirmé pour l'agriculture et l'alimentation

✓ ***<u>Un passé agricole encore vivace</u>***

La ville du Haillan a fait le choix d'un développement raisonné avec pour mantra : **1/3 de zone naturelle, 1/3 d'habitat et 1/3 de zone économique.** La zone naturelle fait la part belle à l'agriculture et au maraîchage avec **6 exploitations installées sur la commune**.

- L'exploitation de "La Ferme du Ruisseau" qui produit des légumes de saison, sans traitement, vendus en direct à la ferme. L'éleveuse possède également un grand cheptel d'agneaux de Pauillac (appellation Indication Géographique Protégée - IGP)
- L'exploitation de Pierre Gratadour au nord de la commune, dans le périmètre du Parc des Jalles, qui produit également des légumes vendus en direct à la ferme, en agriculture raisonnée
- L'AMAP haillanaise, qui exploite plusieurs parcelles sur la commune et fournit des cageots de fruits et légumes de saison chaque semaine à ses adhérents
- "La P'tite ferme", entreprise d'insertion dernière arrivée sur la commune qui produit en agroécologie et vendra ses produits à la ferme.
- L'exploitation de la famille Baquey (élevage bovin et équin)
- Deux apiculteurs ont également installé leurs ruches sur la commune qui bénéficie d'une diversité naturelle propice au butinement des abeilles.

"La P'tite ferme", entreprise d'insertion, produit en agroécologie

Le lycée professionnel horticole, spécialisé en aménagement paysager et en horticulture a son antenne pour les cours pratiques en centre-ville du Haillan, à deux pas du site d'entraînement du Football Club des Girondins de Bordeaux. Ce lycée prône la méthode "**Enseigner pour Produire Autrement**" pour une agriculture durable.

La ville du Haillan s'est aussi pleinement mobilisée pour l'aboutissement du **Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains** (PEANP) des Jalles, qui fait l'objet d'un projet d'extension.

- ✓ ***Vers la résilience alimentaire***

LeHaillan s'inscrit dans la stratégie de résilience alimentaire portée par Bordeaux Métropole, qui a mis en place un Conseil Consultatif de Gouvernance pour une Alimentation Durable (CCGAD).

Depuis plusieurs années, plusieurs actions de sensibilisation et de médiation autour de l'alimentation et l'agriculture sont portées par les services municipaux sous l'impulsion de l'équipe municipale :

> Les jardins d'Arnaga, **jardins partagés** ouverts depuis 2006 et situés à côté du Centre socioculturel La Source, qui permettent aux habitants de la résidence sociale Edmond Rostand, de cultiver l'échange et le lien social autour de la pratique du jardinage.

> Les **vergers collectifs**, implantés dans les espaces verts de la ville, qui a, depuis plusieurs années choisit de planter des arbres fruitiers dont la récolte est ouverte à tous

> Installation d'un **frigo zéro gaspi**, en partenariat avec le CREPAQ (Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle Aquitaine). Il s'agit de la mise à disposition sur l'espace public d'un équipement en libre-service 24 h sur 24, composé d'une armoire frigorifique et d'un garde-manger dans lesquels tout un chacun (particulier, collectivité, commerçant) peut venir déposer et/ou prendre de la nourriture à sa convenance et selon ses besoins, dans un strict respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire.

> Convention avec l'**association "La Mauvaise Herbe**" qui implante des mini-potagers urbains collectifs sur des terrains mis à disposition par la ville, dans lesquels sont cultivés des légumes de saison en **permaculture**. L'association a également conçu une **grainothèque**, hébergée à la bibliothèque municipale, qui permet un échange de semences paysannes ouvert à toutes et tous.

La ville a souhaité mettre l'accent sur la sensibilisation aux questions liées à l'alimentation auprès des écoliers. Elle a renouvelé en 2021 son marché de la restauration scolaire, privilégiant davantage **les circuits courts et l'agriculture raisonnée** avec des menus variés et équilibrés. La ville a signé la **charte Interbio** dans ce cadre pour tendre vers la labellisation "Territoire bio engagé". Cet accompagnement va de pair avec le déploiement d'un projet de **lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les écoles élémentaires.

• Des équipements qui font du lien

A quelques minutes de chez eux, les habitants du Haillan peuvent profiter d'équipements et d'espaces permettant les interactions et les rencontres dans un cadre à la fois apaisé et dynamique.

✓ ***Des espaces verts***

A moins de 500 mètres de chaque habitation il est possible de trouver un espace vert municipal, y compris en plein cœur de ville avec **le Parc du Ruisseau.** Ce parc linéaire de près de 3,4 hectares est situé au cœur du bourg. Cet écrin de nature en ville participe à la protection et au renforcement du rôle de corridor écologique assuré par les ruisseaux appartenant au réseau des Jalles. Le parti pris d'aménagement est « une promenade en milieu champêtre ». Ainsi, un traitement naturel du site et des aménagements légers qui s'intègrent parfaitement à un environnement champêtre ont été réalisés. Une gestion différenciée des espaces verts est mise en place sur le parc. Plusieurs aires de jeux sont implantées sur la coulée verte, dont l'une dédiée aux jeunes enfants. On y trouve également des éléments remarquables de patrimoine et d'écologie tels qu'une borne seigneuriale, l'Agrion de Mercure, la Cressonnière, la Bambouseraie, les vestiges des potagers et des vergers, les Écluses ou encore le Lavoir disparu.

Le Parc du Ruisseau, au cœur de la ville

La ville compte également **4 bois (Dehès, Menespey, Sainte Christine, Bel Air**) ouverts à tous, également répartis sur le territoire communal.

✓ ***Des aires de jeux***

Les familles et les enfants peuvent profiter **de nombreuses aires de jeux** au sein de ces espaces verts et boisés : sous le bois de Bel Air, dans le Parc du Ruisseau ou encore l'aire de jeux de la Luzerne, installée en 2019 qui propose des modules de jeux adaptés aux enfants de 6 à 14 ans dont un toboggan tunnel et une tyrolienne, à deux pas du groupe scolaire de la Luzerne et du Centre social La Source.

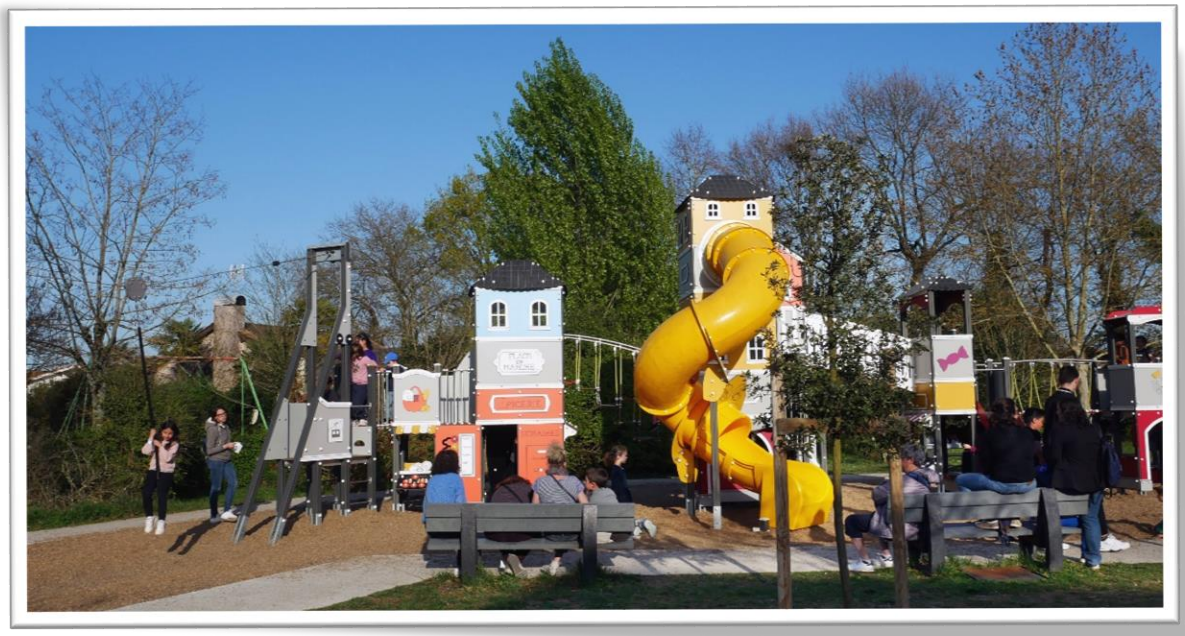

✓ ***Des équipements sportifs***

Les sportifs ne sont pas en reste avec **des équipements dédiés à la pratique sportive,** mis à disposition aux associations, aux élèves de tous âges (primaire, collège, lycée) et aux pratiquants du dimanche, le tout en plein centre-ville.

La ville est ainsi dotée de :

- 3 terrains de football, 4 vestiaires, une piste d'athlétisme avec des aires de saut, 6 courts de tennis dont 2 courts couverts, un terrain de pétanque, une salle de gymnastique et multi sport, un complexe sportif avec une salle polyvalente, gymnase, dojo, salle de danse, terrain de pétanque, parcours de santé...
- Une aire de skate ;
- Un fronton pour la pratique de la pelote basque ;
- Un gymnase Georges Ricart pour la pratique des sports collectifs ;
- Une plate-forme couverte multisports, particulièrement prisée par les jeunes pour la pratique du sport libre

- La livraison prochaine du second collège permettra de renforcer l'offre d'équipements sportifs avec 2 autres gymnases.

La piscine intercommunale

Les habitants bénéficient également d'une piscine intercommunale avec la ville voisine d'Eysines. Cet équipement, entièrement rénové en 2019 est largement ouvert sur l'extérieur. Il héberge un bassin principal de 6 lignes de 25x15 m pouvant accueillir des compétitions de natation de niveau départemental, un bassin d'apprentissage et de détente de 150 m² avec 1,10 m de profondeur et une pataugeoire attenante de 40m².

✓ ***<u>Des lieux de rencontre et convivialité... mais aussi d'évasion</u>***

En plein cœur de ville, jouxtant la mairie, la **place François Mitterrand** est surplombée depuis fin 2021 d'une **halle** de 350 m² qui accueille chaque vendredi le **marché** de la ville de 15h30 à 19h30. Inauguré en décembre 2021, ce nouveau marché (anciennement le mercredi matin) accueille de nombreux commerçants (poissonnier, boucher, primeurs, pâtissière, traiteur asiatique...) sur un créneau permettant aux retraités comme aux actifs de venir y faire leurs courses.

La nouvelle halle qui abrite le marché le vendredi

Cette halle fait face à la brasserie **"Le Rostand"**, propriété de la ville du Haillan, qui a lancé en 2018 un appel à projet pour recréer un lieu de restauration dans le centre-ville dans ce qui était une vieille échoppe abandonnée. Cet investissement a été couronné de succès puisque la brasserie, ouverte quelques semaines avant le premier confinement, a rapidement trouvé son public.

Enfin, plus à l'écart tout au nord de la commune dans le bois du Déhès, la commune héberge un **refuge périurbain**. Le concept de refuge périurbain a été imaginé en 1999 par Yvan Detraz, président de l'association "Bruit du frigo", dans le but de mettre en valeur le territoire périurbain de l'agglomération bordelaise et d'y développer l'itinérance dans des lieux insolites pour une immersion dans la nature avec un confort sommaire. Le "Haut Perché" est installé dans une petite clairière, à côté du Moulin du Moulinat. Tout en courbes et porté par un système d'arches, sa silhouette évoque des châteaux d'eau. Accessible par une échelle japonaise, il a été pensé comme un observatoire à visées multiples à travers ses fenêtres subtilement positionnées vers des vues plongeantes sur la Jalle ou encore fuyantes vers le ciel. Les réservations sont ouvertes du 1er mars au 30 novembre pour une nuit, sans frais à la charge des voyageurs et connaissent chaque année un véritable succès.

Le refuge périurbain "Le Haut perché"

IV/ Une ville tournée vers tous les âges

• Une ville accueillante pour les familles

L'accompagnement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la vie adulte a toujours été une priorité pour la ville du Haillan.

3 crèches municipales, 1 Relais Assistantes Maternelles, 3 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires, des accueils de loisirs (maternel, élémentaire et ados «Le Ranch»), un collège et bientôt un deuxième pour la rentrée 2022 répondent aux besoins des familles et à la constante évolution démographique de la commune.

La Ville s'est particulièrement engagée au bénéfice des plus jeunes enfants en construisant une **maison de la Petite Enfance**, équipement entièrement dédié aux 0-3 ans et à leurs parents. Mais surtout elle a obtenu l**a labellisation Écolocrèche®** avec l'appui des équipes municipales et le soutien de l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement (A.M.E.). Cette démarche qualité environnementale suscite de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement et plus soucieuses du rythme propre de chaque enfant : dans l'alimentation, l'entretien de la maison, le ménage sain, l'aménagement d'un jardin et d'un potager, l'achat écoresponsable de matériel pédagogique et de puériculture, etc.

La Ville est très vigilante à la scolarité et au bien-être des jeunes Haillanaises et Haillanais. Des budgets significatifs permettent aux enfants de partir en **classes de découvertes**, accéder aux activités culturelles et sportives proposées sur le territoire. D'ailleurs, à ce titre, la Ville permet aux enfants fréquentant les accueils de loisirs le mercredi de pratiquer des activités sportives en collaborant avec les associations. Dans le même souci de prendre soin des enfants, les inscriptions au centre de loisirs l'été sont limitées à 8 semaines sur les 10 de vacances pour que les enfants aient au moins 2 semaines dans leur environnement et auprès de leurs proches.

Des gourdes sont distribuées à chaque enfant arrivant en CP pour éduquer dès le plus jeune âge aux bonnes pratiques en matière de développement durable.

Les élus, familles et professionnels se concertent à travers des conseils de crèche, d'école, de la commission de restauration, pour agir conjointement sur les projets de chaque structure. Les enfants sont également associés par le biais du **Conseil Municipal des Enfants.**

Les **cours d'école** font l'objet d'un vaste **plan d'aménagement rendant les usages plus égalitaires** entre filles et garçons. La Ville s'est faite accompagnée d'une sociologue, spécialiste du sujet, Edith Maruéjouls, pour proposer un nouvel aménagement après avoir écouté les enfants, concerté, analysé et expérimenté. Par ailleurs, la Ville laisse les cours d'écoles maternelles **en libre accès pendant les week-ends et les vacances scolaires** : c'est un véritable succès !

La Ville, avec bientôt 2 collèges sur son territoire, est soucieuse de ses jeunes et de leur accompagnement vers l'autonomie. C'est pourquoi un projet de **point Information Jeunesse** au Ranch (structure d'accueil de loisirs des 11-15 ans) doit voir le jour à compter de septembre. La labellisation de cette structure permettra de certifier la qualité de l'information délivré aux jeunes pour les accompagner dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. De même, la Ville a à cœur de conduire ses jeunes vers la citoyenneté et organise à cet effet une **soirée de la citoyenneté** chaque année pour délivrer leurs cartes d'électeur aux jeunes pouvant voter dans l'année.

Pour préserver ces espaces fréquentés par les plus jeunes – mais pas que !, la Ville a signé le 6 juillet 2021 avec le Comité départemental de La ligue contre le Cancer, une convention de partenariat pour la mise en place d'**Espaces sans tabac sur des lieux publics de la commune**. Il s'agit de protéger les non-fumeurs du tabagisme passif, de dénormaliser le tabac dans les espaces fréquentés par les enfants et de préserver l'environnement. Sont concernés depuis septembre 2021 les abords des lieux d'accueils de mineurs (crèches, écoles, collège, centres de loisirs...) avec l'installation d'une signalétique spécifique. L'objectif porté par la Ville est d'élargir à terme ces zones d'exclusion du tabac à d'autres espaces publics.

Espace sans tabac devant l'école maternelle du Centre

• Une ville bienveillante envers ses aînés

Concernée par le vieillissement de sa population, la Ville du Haillan mène une politique volontariste en direction des seniors afin de **lutter contre l'isolement** et de participer à leur maintien à domicile. Ainsi, par l'intermédiaire d'une association dont la ville est membre, bon nombre de services du quotidien sont mis en place : portage de repas, aide-ménagère, téléalarme, services de soins à domicile. De plus, la Ville a mis en place un système d'**accompagnement aux courses** chaque semaine.

Par ailleurs, pour égayer leur quotidien, la Ville organise des rencontres, activités sportives, ludiques et culturelles : repas en commun à l'école le mercredi, gym douce, thé dansant, voyages, sortie printanière. Des associations participent également à ces actions.

Séjours des seniors

La Ville a également instauré un **Pass'Senior** permettant aux seniors à faibles revenus de pratiquer des activités culturelles et/ou sportives auprès d'associations partenaires.

Pendant la crise sanitaire, la Ville a pris soin de s'assurer chaque semaine que les personnes inscrites sur le registre Canicule aient pu être contactées pour vérifier qu'elles ne manquaient de rien, notamment au cours des confinements.

• Une ville solidaire

La ville s'est engagée vers une politique sociale cohérente car s'il est exact que le Haillan offre un cadre de vie agréable, il ne faut pas pour autant occulter les difficultés rencontrées chaque jour par certains de nos concitoyens, parfois dans une situation précaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de **prévention** dans la commune. Il délivre de nombreuses **prestations** pour faire face à l'**urgence** dans des situations de précarité et soutient un grand nombre d'associations à but non lucratif couvrant ainsi un large éventail des besoins élémentaires de la personne (se nourrir, se loger, se vêtir et se soigner).

Au-delà de ces aides, la ville pose l'**intégration comme moyen de lutte contre l'exclusion**. Une meilleure **accessibilité** aux ressources culturelles et sportives pour les jeunes Haillanais et Haillanaises a été mise en place à travers le **Pass'Asso** en partenariat avec les associations et le **Pass'Séjour**.

Enfin, le **centre socio culturel La Source** est un lieu ouvert à tous les habitants, un lieu d'**accueil** et d'accompagnement pour les familles, un lieu **repère** pour les jeunes, mais aussi un lieu où se développent les initiatives **citoyennes**.

La Ville, le CCAS et La Source travaillent de concert sur ces politiques sociales et ont mis en œuvre un travail transversal très poussé par le biais de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales en partageant le diagnostic du territoire et en construisant des plans d'actions complémentaires pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

La Ville et le CCAS déploient une politique active en faveur de l'**inclusion** et de **lutte contre toutes les formes de discrimination**. La Ville a ainsi créé un logo valorisant les rencontres autour du handicap, un logo **Handi expérience.** Les deux structures participent et animent des actions lors du **Forum "Vivre ensemble avec nos différences"** : ciné débat, forum pour l'emploi des personnes en situation de handicap, DuoDay.

Aujourd'hui, la Ville souhaite aller plus loin sur **l'inclusion des enfants handicapés**. Au sein de l'école élémentaire du Centre, la Ville a mis à disposition d'une structure spécialisée une classe pour permettre à des enfants handicapés d'y être accueillis. Des aménagements spécifiques (accessibilité, infirmerie) ont été réalisés pour permettre le confort de tous. De plus, la Ville expérimente le fait de maintenir, pour les enfants qui bénéficient d'un accompagnant pendant le temps scolaire, cet accompagnant pendant les temps périscolaires.

Enfin, la Ville a toujours accompagné les publics les plus précaires dans leur droit au logement. A ce titre, **des logements d'urgence** sont régulièrement mis à disposition de femmes victimes de violences conjugales, de réfugiés en attente de papiers ou encore de personnes en difficulté financière et à la rue.

V/ Démarche participative

Dès le début de la mandature, les services municipaux ont été sensibilisés à la philosophie Cittaslow avec un premier séminaire de rentrée en septembre 2020 présentant à l'ensemble des 220 agents de la commune l'engagement et la vision portés par les élus dans le programme municipal pour la mandature.

Ainsi, tout nouveau projet de la ville est ainsi soumis à deux questions fondamentales : Ce projet est-il durable ? Quelle valeur ajoutée en termes de qualité de vie apportera-t-il à nos habitants ?

Les services de la ville ont été invités à compléter la grille Cittaslow pour recenser les actions qui pouvaient répondre aux critères de labellisation. Ce travail collectif a permis de conforter les équipes dans le cheminement vers la labellisation en mettant en exergue la valeur ajoutée du label pour leur travail.

Par la suite, un séminaire en mai 2021 réunissant élus de la majorité et équipe de direction élargie a été organisé pour partager l'état des lieux des actions clairement éligibles à la labellisation Cittaslow et le plan d'actions pour conforter certaines actions ou en définir de nouvelles allant dans le même objectif.

Afin d'informer et de sensibiliser la population à la démarche, une rubrique dédiée est désormais intégrée dans le magazine municipal depuis janvier 2022.

Panorama de presse

- ***Le Haillan : une troisième fleur pour la commune*** / Sud Ouest / Publié le 18/01/2022

- ***Le Haillan : un jeu pour sensibiliser les jeunes à la citoyenneté*** / Sud Ouest / Publié le 23/03/2022

- ***Le Haillan (33) : le marché s'installe le vendredi sous la halle couverte*** / Sud Ouest / Publié le 16/11/2021

- ***Le Haillan (33) : les hébergements d'urgence récompensés pour leur architecture*** / Sud Ouest / Publié le 18/09/2021

- ***Avec l'implantation d'un maraîcher au Haillan, Bordeaux veut favoriser la production agricole, bio et locale*** / France 3 / Publié le 31/08/2021

- ***Le Haillan (33) : les écoliers sont invités à en prendre de la graine*** / Sud Ouest / Publié le 15/03/2021

- ***L'Entrepôt fait feu de tout bois*** / Sud Ouest / Publié le 23/01/2021

- ***Le Haillan (33) : la maire prend aussi un arrêté anti-pesticides*** / Sud Ouest / Publié le 04/11/2019

- ***Bientôt des écolos-crèches à Bordeaux*** / Rue 89 Bordeaux / Publié le 20/01/2016

Sud Ouest

Le Haillan : une troisième fleur pour la commune

Les plantes vivaces sont privilégiées pour économiser les arrosages. © Crédit photo : F. B.

Par François Boutry
Publié le 18/01/2022 à 14h33

Le Haillan a eu le plaisir de se voir attribuer une troisième fleur au concours national des villes et villages fleuris. La ville s'ajoute ainsi, cette année, aux sept communes ayant déjà trois fleurs en Gironde.

Cette labélisation vient récompenser un travail de plusieurs années engagé par les agents municipaux qui parviennent à concilier l'entretien de la commune avec la préservation de la biodiversité, l'embellissement du cadre de vie avec l'animation du territoire, dans un objectif de développement durable.

Gestion différenciée
Par exemple, au Haillan, 45 hectares sont entretenus en gestion différenciée. Cela consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. L'objectif est de favoriser la biodiversité, limiter les pollutions (herbicides, pesticides, bâches plastiques…), mieux gérer les ressources en eau.

Le label 3 fleurs « Villes et villages fleuris » a été obtenu grâce au patrimoine paysager et végétal de la commune, aux actions de développement durable et à l'animation et valorisation auprès des habitants. Les agents municipaux et l'ensemble des services de la Ville impliqués dans ce projet sont ainsi récompensés par l'obtention de cette 3e fleur.

Sud Ouest

Le Haillan : un jeu pour sensibiliser les jeunes à la citoyenneté

Andrea Kiss et les élus ont participé à la soirée avec les jeunes nouveaux électeurs. © Crédit photo : F. B.

Par François Boutry
Publié le 23/03/2022 à 10h43

Vendredi 18 mars, à l'approche de l'élection présidentielle et afin de leur remettre leur carte d'électeur, les services jeunesse et communication de la Ville du Haillan ont convié, au Ranch, des jeunes à un jeu portant sur la politique et la citoyenneté.

Le jeu, du style « Burger Quiz », s'est déroulé par équipes mixtes composées de jeunes et d'élus qui ont dû répondre le plus rapidement possible aux questions posées par les animateurs. Il s'est déroulé en plusieurs étapes jusqu'au duel final où l'équipe gagnante dut affronter au terrible « Burger de la mort » la maire Andrea Kiss. La soirée fut sympathique et ludique. Une quinzaine de nouveaux électeurs y ont participé.

Léa et Elysea, lycéenne à Camille-Julian, n'ont pas encore choisi pour qui elles mettront un bulletin dans l'urne. Carla, âgée de 18 ans, est en faculté de médecine et a fait son choix. Pour elle, les jeunes se détermineront sur les valeurs d'environnement, de vie des gens et de protection.

Cette première édition de la soirée « Citoyenneté » a réussi, dans la bonne humeur, son objectif d'intéresser les jeunes à la vie démocratique et de les inciter à s'impliquer dans les processus de décisions de la collectivité et, au sens général, de l'État.

Sud Ouest

Le Haillan (33) : le marché s'installe le vendredi sous la halle couverte

La halle couverte est terminée et accueillera le marché dès vendredi 19 novembre. © Crédit photo : J-M Le Blanc

Par SudOuest.fr
Publié le 16/11/2021 à 16h21

Le traditionnel marché du mercredi au Haillan se déroulera désormais le vendredi, sous la nouvelle halle couverte, dès le 19 novembre

Après plusieurs mois de chantier pour la construction de la halle couverte, le marché hebdomadaire du Haillan s'y installera dès le 19 novembre. Désormais, au lieu du mercredi matin, le marché se déroulera chaque vendredi, de 15 h 30 à 19 h 30 sur la place François-Mitterrand. Ce nouveau créneau a été choisi pour dynamiser le marché hebdomadaire en permettant notamment à la population « active » de s'y rendre plus facilement.

Douze commerçants

Le marché sera plus grand (460 m²), ouvert, couvert et équipé de mobiliers urbains et avec une toiture qui sera végétalisée. Il accueillera douze commerçants : Thierry Chat (huîtres), Sophorn et Dallas Vanth Avichith (traiteur asiatique), Liliane Le Hir (épicerie de Lili), Farid Aouache (Au couscous a setti), Carole et Alexandre Gruet (primeur), Marine Fayant (Doughnut Factory), Yannick Clipet (ferme de Hournadet), Hocine Sadouki (primeurs, produits issus de culture durable), Olivier Jacquet (poissonnerie), Marc Thomas (V and B), Katy Dicharry (épicerie fine), Bastien Darrieussecq (boucherie).

L'inauguration de la halle et du nouveau marché est prévue vendredi 3 décembre à partir de 17 heures, en présence d'Andréa Kiss, maire du Haillan et des élus du conseil municipal.

Sud Ouest

Le Haillan (33) : les hébergements d'urgence récompensés pour leur architecture

Les logements d'urgence construits par Emmaüs Gironde viennent d'obtenir le prix régional Construction bois.
© Crédit photo : Jean-Michel Le Blanc

Par Jean-Michel Le Blanc
Publié le 18/09/2021 à 11h11
Mis à jour le 19/09/2021 à 20h16

La Ville va recevoir un prix pour cette construction en bois qui sert de logements d'urgence depuis avril 2019

Le 28 septembre 2021, la ville du Haillan va recevoir le Prix départemental des Fabriqu'coeur de l'habitat, pour mettre en valeur les logements d'urgence construits par Emmaüs Gironde il y a trois ans sur la commune. La particularité de cet ensemble est qu'il est constitué d'une maison jumelle, en bois, séparée par un chemin (allée Jarousse-de-Sillac) qui conduit depuis l'arrière du collège Emile-Zola jusqu'au parc Bel-Air.

D'un côté, il s'agit d'une maison (T5) destinée à accueillir une famille, la même actuellement depuis la livraison des lieux en avril 2019. De l'autre, on trouve un ensemble de studios composé de trois chambres avec sanitaire et, en partie commune, la cuisine et un salon ; il a hébergé pour l'heure huit personnes.

Besoin de pérennité

« Nous avions ressenti le besoin de disposer de logements d'urgence pérennes, explique Andréa Kiss, la maire du Haillan. Ceux dont nous disposions étaient deux logements de fonction dans l'école de la Luzerne, mais ils ont disparu depuis la modernisation des lieux. » Bordeaux Métropole a cédé à moitié prix à la commune un terrain de 5 000 m². La construction a été confiée à Emmaüs Gironde, d'après des plans de 2PM Architecture (Bordeaux), pour un budget total de 340 000 euros (70 000 euros à charge de la ville).

« Ils ont voulu nous mettre la tête sur le billot, on en a fait des planches pour construire des maisons… »

Aujourd'hui, Le Haillan dispose d'une dizaine de logements d'urgence supplémentaires, dont une partie ne l'est qu'à titre temporaire car les bâtiments disparaîtront avec l'achèvement de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du centre-ville.

Ces maisons avaient déjà reçu il y a quelques semaine le Prix régional Construction bois. Sur son Facebook, Emmaüs Gironde se félicitait alors de cette « Magnifique récompense pour l'équipe de l'usine de Saint-Seurin-sur-l'Isle (Entreprise Adaptée Emmaüs Gironde) et les équipes de chantier d'Emmaüs Gironde. » Et de conclure de façon ironique : « Ils ont voulu nous mettre la tête sur le billot, on en a fait des planches pour construire des maisons… »

France 3

Avec l'implantation d'un maraîcher au Haillan, Bordeaux veut favoriser la production agricole, bio et locale

Publié le 31/08/2021 à 17h27 • Mis à jour le 31/08/2021 à 17h45
Écrit par Alice Robinet (avec Elise Galand et Jean-Michel Litvine)

Cette zone aujourd'hui en jachère sera bientôt cultivée pour produire des légumes en agriculture biologique. Elle appartient à la ville de Bordeaux, qui a lancé un appel à projet et vient de désigner le maraîcher retenu. • © France 3 Aquitaine

En mars dernier, la ville de Bordeaux avait lancé un appel aux maraîchers pour produire des légumes de saison sur 4 hectares libérés au Haillan, et vient de désigner le candidat retenu. L'objectif de cette démarche : favoriser la production locale et écologique pour nourrir les Bordelais.

"Au mois d'août 2022, il y aura ici des tomates, des courgettes, des poivrons, des aubergines, des salades..." se projette Ali Yaïci, maraîcher.

Avec l'association la "P'tite ferme", il vient d'être retenu parmi 25 candidats pour s'installer dans une zone de quatre hectares aujourd'hui en jachère au Haillan, après un appel à projets lancé par la ville de Bordeaux.

Promouvoir l'agriculture urbaine

Même à une petite échelle, de quatre hectares, *"il est très important de conserver les terres agricoles pour voir naître des projets comme celui-ci au Haillan"* souligne le maire EELV de Bordeaux Pierre Hurmic. La "P'tite ferme" dispose déjà de deux autres sites de production à Léognan et Saint-Morillon.

Il s'agit de notamment de *"répondre à une demande importante du consommateur vers les circuits courts",* qui sont plus écologiques, notamment en termes de déplacement.

C'est un engagement que nous avons pris de faire de Bordeaux une terre nourricière. C'est la raison pour laquelle nous avions aussi adopté le principe de 'zéro artificialisation des sols', c'est-à-dire d'arrêter de bétonner Bordeaux pour qu'on puisse conserver des terres pour l'agriculture urbaine.

Sud Ouest

Le Haillan (33) : les écoliers sont invités à en prendre de la graine

Les écoliers de La Luzerne ont été les premiers à recevoir leur sachet de graines.
© Crédit photo : Mairie du Haillan

Par J.-M. L. B.
Publié le 15/03/2021 à 17h10

Tous les enfants des écoles de la commune ont reçu leur sachet de graines à semer

Tous les élèves du Haillan vont pouvoir participer activement, et à leur façon, à l'arrivée du printemps. Pour cela, la ville et Bordeaux Métropole viennent de distribuer aux écoliers haillanais un sachet de graines de fleurissement champêtre, labellisées « Végétal local ». Les jeunes pousses respecteront ainsi la biodiversité régionale (sur une surface d'environ 2 mètres carrés) et nourriront utilement les insectes pollinisateurs.

Lors de cette distribution les jardiniers municipaux étaient présents pour expliquer aux enfants comment utiliser ces graines et présenter par la même occasion les actions du service des espaces verts : « Ne semez pas trop serré, recouvrez avec un peu de terre, arrosez en pluie et… observez le printemps arriver. »

Bien évidemment, les enfants qui n'ont pas de jardin peuvent semer dans une jardinière. Cette séance s'est effectuée également en présence de Ludovic Guitton, adjoint délégué à l'aménagement durable de la ville et aux mobilités.

Les enfants transmettront le message à leurs parents qui sont invités à envoyer les photos au service.communication@ville-lehaillan.fr une fois obtenu le jardin miniature. Les images seront ensuite publiées sur la page Facebook de la commune.

Sud Ouest

L’Entrepôt fait feu de tout bois

Eddy La Gooyatsh anime l'atelier d'écriture en chansons à l'école de la Luzerne.
Marc Delmas en résidence à l’Entrepôt. © Crédit photo : Photos F. B

Par François Boutry
Publié le 23/01/2021 à 3h52

Pas de spectacles, mais des idées ! L’Entrepôt du Haillan gère les annulations et reports mais ne baisse pas les bras. La salle demeure très active.
Des projets de médiation culturelle pilotés par Nelly Borel sont notamment proposés dans deux écoles élémentaires. Après les ateliers « dessins de presse » avec Cami auprès des élèves de l’école du centre, un atelier d’écriture en chansons se poursuit à l’école de la Luzerne. C’est le chanteur originaire de Nancy Eddy La Gooyatsh qui l’anime au sein des quatre classes de l’école élémentaire. Auteur, compositeur et interprète, il fait participer les enfants au travail d’écriture, à la mise en musique et enregistrements en condition de studio. Cette action développée par l’Entrepôt avec Voix du Sud a pour but, entre autres, de favoriser la découverte des spécificités liées à l’écriture de chansons, l’expression individuelle et collective et amener les élèves à finaliser une démarche de création artistique.

Répétitions

Privés de spectacles en raison de la crise sanitaire, l’Entrepôt offre aussi aux artistes la possibilité d’utiliser la salle de spectacle pour répéter et peaufiner la technique. Marc Delmas, après DOTM, Marc Closier, Olivier Gatto, Makja et d’autres, a profité la semaine dernière de cette opportunité.

Concours et exposition

Le festival jeune public Ratatam prévu début février est malheureusement annulé mais l’Entrepôt a maintenu le concours de dessins pour les 5 à 11 ans sur le thème d’un drôle de personnage bizarre et la foire à la grimace. Le vainqueur sera désigné par Stéphane Nicolet, auteur et illustrateur jeunesse. D’autre part, une exposition photo participative sur le thème « L’arbre ça vous branche » est proposée jusqu’à la fin du mois.
Dessins, chansons, photos et bien d’autres projets, l’Entrepôt fait contre mauvaise fortune bon cœur et se démène pour proposer aux habitants du Haillan, et principalement aux jeunes, des activités artistiques.

Renseignements : lentrepot-lehaillan.fr ou facebook.com/lentrepotlehaillan

Sud Ouest

Le Haillan (33) : la maire prend aussi un arrêté anti-pesticides

Au Haillan, l'arrêté anti-pesticides ne vise pas les quatre agriculteurs de la commune © Crédit photo : J.-M. L. B.

Par Jean-Michel Le Blanc
Publié le 04/11/2019 à 15h54
Mis à jour le 05/11/2019 à 9h14

Après Parempuyre et Bègles, c'est au tour du Haillan de souhaiter devenir une commune sans pesticides

Après Parempuyre puis Bègles , c'est maintenant Le Haillan qui entre dans la **bataille communale anti-pesticides** . Le maire, Andréa Kiss vient de signer un arrêté pour la "Réglementation sur l'interdiction du glyphosate et autres substances chimiques sur le territoire du Haillan". Concrètement, "L'utilisation de tout produit phytopharmaceutique contenant du glyphosate et autres substances chimiques, utilisées seules ou en mélange, et notamment ceux contenant des **perturbateurs endocriniens**, utilisés pour lutter contre les organismes considérés comme nuisibles, est interdite sur l'ensemble de la ville du Haillan jusqu'à nouvel ordre."

"Désobéissance civile"

"Pour Parempuyre, explique Andréa Kiss, il s'agissait principalement d'une mesure visant les **exploitations viticoles**. Pour Bègles, c'était les désherbages effectués par la SNCF. Pour Le Haillan, il est vrai que nous n'avons que quatre agriculteurs et éleveurs et tous sont engagés dans des démarches environnementales. Donc, cet arrêté ne les vise nullement - d'ailleurs, nous les avons consultés et ils sont d'accord- mais au contraire renforce leur position. C'est aussi une forme de **soutien pour les maires de Parempuyre et de Bègles**." Par ailleurs, le texte haillanais prend soin de préciser que "Les produits traditionnellement utilisés par l'agriculture biologique ne sont pas visés par le présent arrêté".

Comme pour Bègles et Parempuyre, il y a de forts risques pour que l'arrêté municipal du Haillan ne survive pas à l'examen qu'en feront la préfète et son service du contrôle de légalité. Toutefois, cela ne freine nullement Andréa Kiss dans sa démarche : "Avec les pesticides, si on ne fait pas de désobéissance civile, on ne fera jamais bouger les choses."

Rue 89 Bordeaux

Bientôt des écolos-crèches à Bordeaux

Par Klervi Le Cozic
Publié le 20/01/2016 à 6h00

Déjà attribué à trois établissements du Haillan, le label « écolo-crèche » séduit les gestionnaires de crèches de Bordeaux Métropole. Objectifs : réduire la consommation d'eau, d'électricité ou de couches, améliorer l'hygiène, l'alimentation, les jouets… […]

43 crèches labellisées sur 12000

[…] Avec seulement 43 crèches labellisées, dont 3 au Haillan (lire l'encadré), pour 12 000 établissements en France, la croissance est lente. Mais Claire Grolleau-Escriva est confiante et projette d'impliquer 800 crèches d'ici deux ans. En attendant, 147 autres crèches ont entamé la démarche. « Les voyages de Léo », à Pessac, sont en cours de labellisation. […]

Le Haillan met ses enfants au vert

En 2003, trois crèches ont obtenu le label « Ecolo-crèche », explique Martine Gargaud, coordinatrice du service petite enfance à la mairie du Haillan :

« *On s'est adaptés aux exigences de chaque crèche. L'une d'elle […], pouvait moins investir dans l'isolation, elle a mis l'accent sur le choix du matériel, des jeux. La crèche des "Copains d'abord" a choisi d'arrêter d'utiliser des serviettes de toilettes pour y mettre l'enfant à changer. Cela fait chaque jour des kilos de linge en moins à laver. Elles ont préféré utiliser des feuilles de papier recyclées dans la poubelle verte. C'était finalement plus écologique ! A "La Ribambelle", il n'y a plus de jouets vernis nocifs […], la pâte à modeler est faite maison. Dans les 3 crèches on est à budget constant : on n'achète plus de desserts lactés au caramel mais des yaourts natures bio, moins chers. Idem pour les couches : elles sont éco-responsables et coûtent un centime de plus par jour et par couche. Mais puisqu'elles n'ont ni parfum désodorisant, ni scratch incassable, elles ne sont pas plus chères que les couches de marque. Ce n'est pas une contrainte, plutôt un état d'esprit qui guide nos achats, notre fonctionnement. C'est devenu naturel, on n'y pense même plus !* »

[…] La fondatrice du label a aussi vu les équipes se remotiver, « ça compte de valoriser le travail fourni, dans un secteur peu reconnu. Résultat, on a relevé jusqu'à 60% d'absentéisme en moins parmi le personnel ». Le label « Ecolo-crèche » est ainsi un bon moyen pour que petits et grands répondent à l'appel. […]

Le Haillan